



PRAD'ECHOS

EDITO

Un an déjà ! Notre nouveau Conseil Municipal vient de fêter son premier anniversaire ! Malgré toutes les difficultés et après quelques hésitations (venant des attermolements nationaux) la mise en place s'est effectuée.

Aujourd'hui, le deuxième mercredi de chaque mois est la date de rencontre systématique des Conseillers qui se retrouvent à la salle des Associations, respectant en cela les mesures gouvernementales de distance et de port du masque. Les adjoints et conseillers disposent d'un bureau aménagé dans l'ancienne salle du Conseil à la Mairie.

Les finances saines de la Commune permettent aujourd'hui d'envisager plusieurs investissements importants qui devraient peser sur l'avenir du village et ses environs malgré une conjoncture particulièrement difficile conséquence des troubles internationaux qui touchent la santé.

Bien que l'épidémie soit là, il n'y a pas de raison pour que l'équipe municipale ne regarde pas vers l'avenir avec optimisme et n'envisage pas un devenir heureux pour les 325 habitants de la Commune.

Le Maire

BUDGET :

A la dernière réunion d'avril, le Maire a présenté le compte administratif 2020 de la Commune devant le Conseil Municipal. Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

265 234,85 € d'excédent de fonctionnement et
9 011,54 € d'excédent d'investissements.

Il a donné aux Conseillers, avec le concours de Thibault Viguié, secrétaire de Mairie, tous les éclaircissements qu'ils souhaitaient sur la gestion communale de l'année 2020 : adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

La commission finances a travaillé ensuite à

l'élaboration du budget pour l'année 2021.

Les résultats financiers satisfaisants depuis plusieurs années permettent d'établir des prévisions, réalisables sans frais importants.

La prudence adoptée par les différents conseils municipaux de la Commune durant des années vont permettre la mise en œuvre de projets conséquents concernant le bien vivre pour la population de Prades ou des environs, sans pour cela augmenter les taux d'imposition.

Un article ci-après donnera les grandes lignes de ces projets.

Budget 2021 adopté à l'unanimité des Conseillers Municipaux :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Cha-pitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	119 100.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	80 000.00
014	Atténuations de produits	19 100.00
65	Autres charges de gestion courante	52 600.00
66	Charges financières	1 100.00
67	Charges exceptionnelles	150.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	87.00
022	Dépenses imprévues	1 000.00
023	Virement à la section d'inves-	296 976.83
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 119.02
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNE-		606 232.85

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	1 100.00
70	Produits des services, du domaine, vente	13 300.00
73	Impôts et taxes	177 143.00
74	Dotations et participations	122 900.00
75	Autres produits de gestion courante	15 050.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 505.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	265 234.85
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		606 232.85

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	423 255.70
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert	11 505.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		444 760.70

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 653.31
021	Virement de la section de fonctionnement	296 976.83
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 119.02
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	78 011.54
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		444 760.70

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALARS

Yves Regourd, Maire du Vibal a été réélu à la Présidence de la Communauté. Dans l'ordre du tableau : Jacques Gardé de Prades (Finances et Marchés), Denis Malbouyres de Flavins (Voirie) Jean-Paul Labit de Salmiech (Environnement), Nicolas Massol de Comps (assainissement) et Joël Vidal de Trémouilles (Social



et Petite enfance) ont été élus vice-présidents.

A la dernière réunion du Conseil, le compte administratif 2020 a été présenté par Monsieur Ortiz percepteur et validé par l'Assemblée. Le budget 2021 commenté ensuite et arrêté à la somme de 3 800 000 €.

La fréquence du ramassage des ordures ménagères a été modifiée ainsi que les horaires d'ouverture des déchèteries pour un meilleur fonctionnement. Une des principales dépenses de la Communauté reste l'entretien de la voirie communale (580 000 €). Les nouveaux horaires de déchèterie sont donnés en encart à la fin du document.

PETR SYNDICAT MIXTE LEVEZOU

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Syndicat Mixte du Lévezou (PETR) qui est composé des deux communautés de communes Levezou-Pareloup et Pays de Salars permet au Lévezou de se doter d'un projet de territoire qui trouve sa traduction dans la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT du Lévezou).

Au-delà de la compétence du SCOT, le PETR intervient dans les domaines de l'animation culturelle et sportive. Il assure également la promotion touristique du territoire via l'Office de Tourisme Pareloup-Lévezou dont il est la structure juridique porteuse. En effet, le PETR signe avec l'Office une convention d'objectifs qui permet de décliner les actions phares portées en matière de tourisme sur le territoire.

Courant 2020, le conseil syndical du PETR Syndicat Mixte du Lévezou - qui est issu d'élus des deux communautés de communes - a procédé à l'élection de son Président.

Yves REGOURD a été élu président de cette structure. Julien Favier, membre titulaire, a pris des responsabilités dans la commission sportive.

Pour plus d'informations RDV sur le site levevou.fr

ECHOS AGRICOLES

Située au cœur du Lévezou, la commune de Prades est une commune rurale. L'activité économique principale est l'agriculture. Il faut donc penser qu'une grande partie de la population est issue de ce milieu.

La production principale de notre région est l'élevage.



En cette période de Covid, L'agriculture est considérée comme une activité dite de " seconde ligne" en assurant l'alimentation de la population.

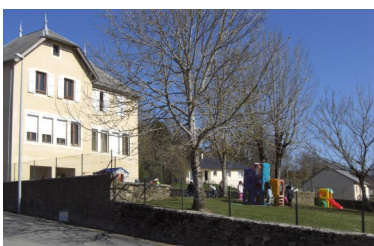
Après la guerre, les agriculteurs ont été poussés

pour répondre à la demande de la population. Maintenant les attentes sociétales ont changé : elles sont devenues d'ordre environnemental en limitant les impacts sur le milieu naturel. Il faut aussi penser au bien-être animal, le mieux manger et surtout la cohabitation entre les agriculteurs et le reste de la population.

Enfin pour terminer nos préoccupations sont la PAC qui se renégocie actuellement. Les prix sont toujours en baisse sur nos exploitations et en perpétuelle augmentation dans les grandes surfaces.

Pour clore ce chapitre, la météo de ce printemps froid et sec n'aide pas nos cultures.

ECOLE PRIMAIRE MATERNELLE COMMUNALE



Les élèves, de plus en plus nombreux, se retrouvent à l'étroit dans l'école. La directrice et enseignante de l'école maternelle de Prades, Marie-Laure Boissière,

avait à cœur de proposer l'accueil des enfants dès deux ans à la rentrée prochaine.

Toutes les propositions d'organisation ont été réfléchies en collaboration enseignante-mairie et soutenues par la Mairie. Hélas, la surface et la configuration des locaux ne permettront pas d'accueillir les toutes petites sections en septembre 2021. Face à ce constat, un agrandissement de l'école semble indispensable. Il permettrait d'obtenir à l'étage une salle de sieste et une grande salle de classe, dans laquelle tous les élèves pourraient travailler ensemble, sous le regard de leur enseignante. La salle de cantine, en rez-de-chaussée, serait également agrandie.

Une école plus grande et modernisée permettrait d'accueillir tous les enfants de maternelle du R.P.I. dans de meilleures conditions : les enfants ont besoin d'espace pour évoluer plus librement, découvrir, expérimenter et profiter de la pédagogie innovante que leur propose leur maîtresse !

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Ce Covid nous prive de vie sociale et les associations sont touchées ! Les conséquences sont importantes, les trésoreries sont faibles du fait qu'aucune manifestation n'a pu se dérouler en 2020. L'année 2021 ne s'annonce pas mieux.

La saison du foot a commencé mais fut vite stoppée et ne reprendra pas.

Lou Pradel a tenu bon l'été dernier. L'ouverture du centre pendant les vacances scolaires reste compliquée mais il espère ouvrir pour le prochain été.

Le Club des Quilles vit au ralenti. Nos joueurs ont participé à une seule manche durant la saison.

Les chasseurs ont pu, grâce à une dérogation, pratiquer et associés à Canet et Pont de Salars ont réalisé une saison quasi complète.

L'APE se maintient au rythme des activités scolaires.

L'Age d'Or comme tous les clubs, n'a pas été épargné, privé de toutes ses activités : retrouvailles en salle le mardi, sorties et repas. Respectueuses des consignes, les personnes du Club n'ont pas été touchées par la pandémie. Le printemps est là, espérons que la vaccination permettra de sortir de l'isolement dans lequel ils se trouvent actuellement plongés.

Le projet de création d'un club de marche/vélo/course à pied est toujours dans les tuyaux. Sa création est compliquée par les mesures actuelles. Les chemins environnants sont utilisés par beaucoup d'entre vous.

Une bonne nouvelle : le chemin qui part du haut de Métallis et va à Rayret a été réouvert par une dizaine de personnes bénévoles (un grand merci à elles !). Il permet un petit circuit autour du village avec un point de vue permanent sur celui-ci.



Toutefois, le souci concernant les associations est de savoir, après cette longue période d'inactivité, si l'envie de s'investir dans leur fonctionnement est toujours là ? Il faudra être tous vigilants pour qu'une dynamique se réinstalle avant que les associations ne disparaissent !

CHIENS

A propos des chemins, Il y a presque un an, suite à de multiples plaintes de la part des habitants, un article de journal demandait aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer hors de leur propriété. Un effort a été remarqué de la part des maîtres et nous vous en remercions.

Cependant, les promeneurs regrettent encore de ne pas pouvoir emprunter certains chemins et routes, de crainte de rencontrer des chiens errants qui défendraient leur territoire.

Chacun doit pouvoir profiter de notre belle région, en cette période où les marcheurs, coureurs, cyclistes... sont de plus en plus nombreux.

Nous vous rappelons donc de veiller à ce que vos amis à quatre pattes ne sortent pas de votre propriété s'ils ne sont pas sous votre surveillance ou avec les troupeaux.

LES CLOCHES

Un nouveau mécanisme électronique vient d'être installé pour la sonnerie des cloches de l'église. Celui-ci simplifie le fonctionnement des sonneries et des volées, ne nécessitant plus la présence d'un sonneur pour marquer les événements. En outre, ce mécanisme permettra d'obtenir de nouvelles sonneries que ne manqueront pas d'étonner les habitants, sans toutefois les perturber dans leur quotidien.

PROJETS 2021 et plus...

Ecole :

Comme dit plus haut, l'école se trouve un peu à l'étroit dans ses locaux actuels. 27 élèves occupent l'école et la cantine. Certains exercices doivent être mis en œuvre à la salle des associations ou à la salle des fêtes.

Un maître d'ouvrage (12Ingénierie) travaille à un projet d'agrandissement de la cantine et la création d'une ou deux salles de classe supplémentaires. Le projet avance mais les travaux ne peuvent être prévus pour demain. Le maximum sera fait pour que nous ne devions pas refuser des enfants à l'école.

City Stade :

Parmi les projets communaux, la création d'un « city stade » (aire de loisirs) est à l'étude. L'idée est de proposer un lieu d'échange, de partage et ludique autour de notre jeunesse. Cette structure permettant la pratique de plusieurs sports (foot, basket, hand et bien d'autres) serait un atout formidable pour la dynamique de notre village.

Au-delà d'un rôle de loisirs, il serait également un outil complémentaire au fonctionnement de l'école et du centre de loisirs. Plusieurs sites sont à l'étude concernant son implantation (près de l'école, HLM, stade) afin de correspondre au mieux à son bon fonctionnement. Les différentes démarches concernant les aides et la structure en elle-même sont en cours.



Routes :

L'hiver rigoureux n'a pas été sans conséquences pour nos routes. Plusieurs d'entre elles sont en mauvais état. Avec monsieur Frayssinet, responsable de la voirie à la Communauté des Communes, nous avons établi un état des lieux. Les routes de Gaujac au Bousquet, Prades-Métallis et Buscatels devraient être remises à neuf cette année.

C'est l'entreprise Conte de St Geniez qui effectuera les travaux.

Pour toutes les autres routes en mauvais état, les trous les plus importants seront rebouchés avec de l'enrobé à froid.

A l'entrée de Prades, avenue de la Sauveté, une mise en sécurité par vitesse limitée va être installée. La même opération pourrait être renouvelée à la Rivière ou sur la Voie des Landes.

Environnement :

Il a été décidé d'aménager deux espaces «propreté» pour les ordures ménagères, le tri sélectif et le verre afin de supprimer les conteneurs en bord de route dans ces zones -là : le premier à la sortie de Prades vers les Quatre Routes et le second route des Landes. Nous sommes là aussi en attente de l'entreprise de maçonnerie chargée du travail. L'aménagement d'autres espaces sont en projet.

Appartement de la mairie :

Alors que le budget de rénovation de l'appartement de la Mairie est prévu, nous avons les pires difficultés à avoir des entrepreneurs pour effectuer le travail. Sept entreprises ont été contactées depuis plus d'un an, une seule a répondu.

Plage de Boulouis :

Une négociation est en cours pour qu'EDF mette à disposition de la Commune un terrain proche du Pont de Boulouis contre un aménagement et l'entretien sommaire de cette parcelle. Un accord verbal a été donné. La future plage de Prades devrait être opérationnelle pour cet été.

Salle des associations :

Afin de terminer l'équipement de la salle des associations un vidéoprojecteur et un écran seront installés afin d'avoir un matériel de communication complet dans cette salle.

Jardin public :

Le réaménagement du jardin public s'avère nécessaire. A ce sujet une table de ping-pong de plein air a été commandée et viendra compléter l'équipement existant. Pongistes à vos raquettes.

Terrain de foot :

Des crédits ont été prévus pour faire des réparations sommaires aux vestiaires du terrain de sport. Restera à trouver une entreprise qui veuille accepter le chantier.

Formation Premiers Secours

Dans le cadre de notre engagement citoyen sur notre commune de PRADES de SALARS, le Conseil Municipal souhaite favoriser et développer des actions de formations aux « Premiers Secours » pour chaque habitant intéressé, par l'intermédiaire de journées dédiées et encadrées par la PROTECTION CIVILE.

L'intérêt est d'apprendre simplement, à chacun

d'entre nous, à réagir face à des situations complexes de la vie quotidienne (malaises, traumatismes, arrêt cardiaque, hémorragies...) dans une zone géographique où les interventions du SAMU, Pompiers...peuvent mettre un certain délai à toutes demandes en urgence.

Dans un premier temps, tous les élus du Conseil Municipal participeront à une formation type « Premiers Secours /PSC1 » (voir la déclinaison précise ci-après) afin d'optimiser leurs compétences à ce titre, et aussi, afin de donner l'exemple citoyen.

Dans un second temps, cette même formation sera proposée et offerte à chaque habitant intéressé de notre commune de PRADES.

BREVES D'INFOS

Formation PSC à tous les résidents de la Commune

« Prévention et Secours Civiques de Niveau 1(voir au-dessus)»

Durée : 7h = 1 journée (12 participants maximum par séance), accessible dès l'âge de 10 ans, aucun pré requis.

Contenu de la Formation : malaises et alertes, plaies et protection des plaies, brûlures, traumatismes, hémorragies, obstruction des voies aériennes, perte de connaissance, arrêt cardiaque (+ utilisation du Défibrillateur), alerte aux populations.

Validation : un Certificat de compétences est délivré aux participants, reconnu par les services de l'Etat

Si vous êtes intéressé, merci de contacter la Mairie (05.65.46.83.90) aux heures d'ouverture.



Défibrillateur accessible de la Mairie
(entrée bureau du Maire) *Chemin des écoliers*

Nouveaux horaires de la déchèterie de Pont de Salars

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 15 h à 18 h
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h à 17 h

Salle de vote :

Attention, les conditions actuelles de vote, la non-accessibilité de la Mairie pour les personnes à mobilité réduite et les normes de sécurité actuelles nous ont obligé de procéder au changement du lieu de vote.

A partir des prochaines élections fin juin, la salle des associations devient lieu de scrutin pour la commune de Prades. Il y sera célébré aussi toutes les manifestations touchant à l'état civil : baptêmes et mariages.

La Covid :

Encore et toujours d'actualité depuis maintenant un peu plus de 1 an, le virus de la Covid n'en finit guère. Aussi les membres du Conseil Municipal et notamment les deux professionnels de santé qui y siègent, vous font, par ce bulletin, une « piqûre de rappel » concernant le respect du port du masque, des gestes barrières et de la vaccination. Cette dernière est accessible à tous, aussi, vaccinons-nous ! C'est le seul moyen d'envisager un retour à une vie sociale normale cet été.

COVID ACCUEIL VACCIN

Si certains d'entre vous, entrant dans le public prioritaire n'osent pas se déplacer pour se faire vacciner, votre démarche peut être facilitée par les services de la Mairie (déplacement, prise de rendez-vous) :

Appelez au 05 65 46 83 90 aux heures d'ouvertures ou au 06 77 45 49 90 en cas d'absence. Une solution sera trouvée.

REMERCIEMENTS

Au Conseil Municipal, chacun d'entre nous a pris de son temps et.... son stylo pour rédiger ce Prad'Echo. Merci à tous les rédacteurs, dans leur domaines de prédilection. Le document a été rédigé en trois jours !!!

N'oublions pas la mise en page : elle est l'œuvre de Thibault et la distribution est assurée par Régis. Merci aussi à eux.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique**



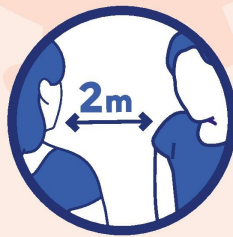
**Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans un mouchoir
à usage unique**



**Portez un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres ne
peut pas être respectée**



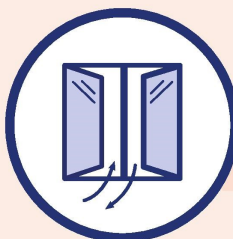
**Respecter une distance
d'au moins deux mètres avec les
autres**



**Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)**



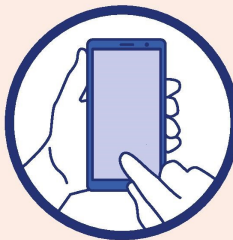
Eviter de se toucher le visage



**Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures**



**Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)